

Compte-rendu du CONSEIL des ÉCOLES du RPI « *La Mare Autour* »

Mardi 19 novembre 2019 à 18 h 30

Le premier Conseil des Écoles de l'année scolaire 2019/2020 du RPI « *La Mare Autour* » s'est réuni le Mardi 19 Novembre 2019 à 18 h 30 à l'école Maternelle et Élémentaire de Boissy Lamberville, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, directeur de l'école.

Ordre du jour :

- 1. Installation du nouveau Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance.**
- 2. Bilan de la rentrée 2019 et des projets de l'année scolaire.**
- 3. Date de la rentrée dans la nouvelle École Maternelle et Élémentaire Intercommunale.**
- 4. Nouveaux horaires d'entrée et de sortie de l'école en septembre 2020.**
- 5. Questions diverses**

Représentants des élus des communes du RPI présents :

- M. Gilbert LARCHER, maire de Boissy Lamberville, Mme Myriam LE MEUR, déléguée de Boissy Lamberville ;
- M. Philippe TOUZÉ, maire du Theil-Nolent et M. Johnny FOURQUEMIN, délégué du Theil-Nolent ;
- M. François JOURDAN, maire de Bazoques et M. Serge CONCEDIEU, délégué de Bazoques

Équipe enseignante présente :

- M. Olivier BOURDON, directeur, Mme Carine DE MOTA, adjointe à l'école de Boissy Lamberville ;
- Mme Sylvie RUELLE, directrice et Mme Hélène VIMONT, adjointe à l'école de Giverville ;
- Mme Marie PETIT, directrice de l'école du Theil-Nolent ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, directrice de l'école de Bazoques ;

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) présents :

- Mme Carole MUSTIÈRE et M. Alexandre CASADO.

Représentants des parents d'élèves présents :

- Mme Émilie FERREC représentante de la classe maternelle de Boissy Lamberville ;
- Mmes Audrey BROHON et Virginie ROGER représentantes de la classe de CE1-CE2 de Boissy Lamberville ;
- Mme Élise CHAPELLE représentante de la classe maternelle de Giverville ;
- Mmes Alexandra AUBÉ et Élodie IBERT représentantes de la classe élémentaire de Giverville ;
- Mme Sandrine SALOMON représentante de l'école de Bazoques ;
- Mmes Bettina BEAUDET et Sandrine ROUSSEAU représentantes de l'école du Theil-Nolent ;

Sont excusés pour ce Conseil des Écoles :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay
- Mme Christine LINAND, déléguée de Giverville et M. Thierry PARREY, maire de Giverville.
- Mmes Laurence VIRMOUX, Mélanie ABILY et Ornella ZOVI représentantes des parents d'élèves.

1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance

M. Bourdon souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil des Écoles du RPI « *La Mare Autour* » pour l'année 2019/2020. Un tour de table de présentation des membres est réalisé.

Mme Alexandra AUBÉ est nommée secrétaire de séance.

2. Bilan des projets de l'année 2018-2019

- Les effectifs à la rentrée de septembre 2019 :

À la rentrée de septembre 2019, 139 élèves sont scolarisés dans le RPI répartis comme suit :

École de Boissy Lamberville : Maternelle = 11 MS – 13 PS / 13 CE1 – 8 CE2

École de Giverville : Maternelle = 11 MS – 14 GS / 15 CP – 8 CE1

École de Bazoques : 5 CE2 – 18 CM1

École de Le Theil Nolent : 23 CM2

Parmi ces 139 élèves : 16 résident à Bazoques – 44 à Boissy Lamberville – 29 à Giverville et 25 au Theil-Nolent soit un total de 114 élèves. 25 élèves résident sur des communes limitrophes aux communes constituant le RPI « *La Mare Autour* ».

Les écoles de Boissy Lamberville et de Giverville bénéficient d'une AESH auprès de 4 enfants ayant une notification MDPH.

Au niveau de l'équipe enseignante, pas de changement, à part Mme PETIT qui revient sur son poste après un congé de formation professionnelle d'une année scolaire. Pour les ATSEM, Mme Lise SÉNÉCHAL est affectée à la classe maternelle de Giverville et Mme Cynthia IDIER à celle de Boissy Lamberville. Mme IDIER travaille dorénavant à 80% et les 20% sont assurés par Mme Sylvie TOUZAIN.

Pour la rentrée 2020, il est prévu un effectif de 134 élèves mais 3 élèves (1 MS – 1 CE et 1 CM) devraient arrivés à la rentrée de janvier 2020.

- Les activités scolaires pour 2019 – 2020 :

L'activité piscine est reconduite pour les élèves du CP au CM2. Elle a lieu pour les CP et CE le jeudi après-midi du 10 septembre au 03 décembre 2019 pour les CM du 10 décembre au 24 mars 2020

L'activité musique menée par Pierre LECOLLIER, animateur de la CCLPA, qui intervient à raison de 30 minutes par semaine au près des CP au CM2 au cours du premier trimestre scolaire (*septembre -> décembre*)

L'activité sportive menée par Alexandre Boné, animateur sportif de la CCLPA, aura lieu après les vacances d'avril pour une initiation au rugby.

Sortie pédagogique : À ce jour sont fixées deux sorties, les 16 et 17 décembre, avec les Foyers Ruraux pour une participation à un bal avec d'autres classes de la CCLPA à la Maison des Associations de Lieurey.

- Les activités extra-scolaires :

Décidées en partenariat avec les parents d'élèves lors de l'Assemblée Générale de septembre, des calendriers OCCE ont été mis en vente avec moins de succès que l'an passé ; l'opération Chocolats de Noël a récolté 2 775 € dont 30% revient à la coopérative scolaire ; les photos de classes ont eu lieu le 18 octobre dernier ; une bourse aux jouets est organisée le dimanche 08 décembre à la salle des fêtes de Giverville avec la possibilité de faire une photo avec le Père Noël et un tour de poney avec le centre équestre « *L'Arche de Néo* » de Boissy Lamberville ; le repas des écoles du RPI aura lieu le samedi 28 mars 2020 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville ; l'opération des chocolats de Pâques et des bulbes de printemps aura lieu en avril 2020 ; la spectacle des écoles est fixé au vendredi 19 juin 2020.

3. Date de rentrée dans la nouvelle École Maternelle et Élémentaire Intercommunale «La Mare Autour»

La date prévue est le lundi 06 janvier 2020. M. Larcher, Président du SIVOS, explique ensuite les tenants et les aboutissants de cette rentrée dans le pôle scolaire intercommunal :

Les travaux ayant pris un peu de retard, le conseil des écoles se questionne sur le maintien de la date prévue et l'organisation du futur déménagement. M. Larcher se veut optimiste et demande un délai de quinze jours afin d'apporter une réponse définitive sur cette date. Dans le cas où la rentrée ne serait pas possible le 06 janvier 2020, elle serait alors reportée à la rentrée des vacances d'hiver, le lundi 02 mars 2020.

Chaque conseil municipal devra ensuite délibérer et transmettre leurs délibérations à la préfecture. Cela nécessitera également que le DASEN autorise le transfert des enseignants sur le nouveau site.

Une fois la date confirmée par M. Larcher, l'équipe enseignante pourra commencer à organiser le futur déménagement. Des parents d'élèves ont déjà proposé leur aide.

D'un commun accord, l'équipe enseignante a décidé que le directeur de la nouvelle école sera M. Bourdon Olivier, qui aura à ce titre une journée de décharge par semaine.

La rentrée dans la nouvelle école est synonyme de changement tant pour l'équipe enseignante et le personnel que pour les enfants et leurs familles, une période de « rodage » est donc attendue afin d'apporter les ajustements nécessaires.

Les horaires de l'école intercommunale appliqués seraient ceux de l'école de Boissy Lamberville actuellement (9 h 05 – 12 h 05 / 13 h 35 – 16 h35), ce qui implique un changement d'horaires du circuit du car. Ce changement a été acté par le transporteur et la Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge (CCLPA) suite au sondage du mois de mai 2019. Ainsi le car commencera son circuit à 8 h 25 à l'école du Theil-Nolent pour Bazoques puis Giverville et le terminera à 8 h 55 à l'école intercommunale de Boissy Lamberville.

M. Fourquemin interpelle l'assemblée sur l'ordre de passage du car qui commencera, le matin, par sa commune, LeTheil-Nolent et terminera le soir par celle-ci, ce qui impliquerait un temps de trajet allongé pour les enfants du Theil-Nolent. La problématique étant que l'accompagnatrice devra récupérer son véhicule au Theil-Nolent. Cette organisation peut-elle être revue afin de partager plus équitablement le temps du trajet ? La question sera posée au transporteur.

4. Nouveaux horaires d'entrée et de sortie de l'école intercommunale en septembre 2020

L'Équipe enseignante propose de changer les horaires d'entrée et de sortie de l'École Intercommunale en septembre 2020. Étant donné que les enfants ont une concentration et une disponibilité intellectuelle plus importantes le matin, il est proposé, selon la loi actuelle, d'allonger le temps scolaire du matin à 3 h 30 et de raccourcir celle de l'après-midi à 2 h 30. Ainsi les horaires proposés sont : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 16 h.

Les parents d'élèves font remonter plusieurs questionnements de familles :

- L'allongement du temps d'accueil en périscolaire notamment le soir : certains enfants y resteront pendant 2 h 30 : M. Larcher explique qu'il y aura possibilité de proposer des activités plus élaborées aux enfants ce que ne permet pas actuellement le temps de périscolaire n'étant que de 30min pour certains enfants. De plus l'accueil périscolaire se fera dans des locaux dédiés et les activités pourront être poursuivies plus facilement.

- Le problème du coût financier supplémentaire pour certaines familles : M. Larcher précise que même s'il y aura d'avantage d'enfants accueillis au périscolaire il n'y aura pas d'augmentation du tarif horaire.

- Le problème du transport : Le car passera-t-il dès 16h ? En effet, si ce n'est pas le cas cela signifie que la majorité des enfants de la nouvelle école seront dirigés au périscolaire en même temps. M. Larcher propose de se renseigner auprès du transporteur.

Le débat et les échanges se poursuivent, il est évoqué la possibilité d'effectuer un nouveau sondage auprès des familles qui retarderait la décision. M. Larcher propose aux parents d'élèves de rencontrer les responsables du périscolaire afin d'être mieux informés sur les activités qui pourront être proposées.

Proposition est donc faite de se prononcer sur la validation ou non par le Conseil des écoles des nouveaux horaires sous réserve que le transport des enfants ait lieu à partir de 16h.

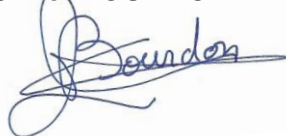
Les membres titulaires du conseil des écoles sont invités à voter : 17 voix pour, 0 abstention, 1 voix contre.

Le changement des horaires pour la rentrée 2020 est validé par le Conseil des écoles. Le SIVOS doit à présent délibérer dans ce sens afin d'en informer la DDSEN d'Évreux. Une demande de faisabilité sera faite simultanément auprès du transporteur via le service de transport de la CCLPA

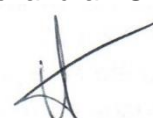
5. Questions diverses

En l'absence de question supplémentaire, la séance est levée à 19 h 50.

Le Directeur d'école
Olivier BOURDON



La secrétaire de séance
Alexandra AUBÉ



PS : Au 09 décembre 2019, étant donné le retard dans les travaux du chantier du pôle scolaire, le SIVOS a décidé que la date de rentrée dans la nouvelle École Maternelle et Élémentaire se fera le Lundi 02 Mars 2020 (*jour de la rentrée des vacances de février*)